

Les alternatives économiques – suite

- Internet : nous avons la chance d'avoir une ligne à haut débit qui traverse la vallée : utilisons-la en créant une zone d'activité Internet pour faire venir des PME des technologies de l'information, nous avons la qualité de vie (et la qualité économique!), entre Montpellier et Toulouse, pour les motiver.

- Transformation du bois après la coupe : on pourrait utiliser la ressource du bois intelligemment pour le transformer en outil et objet de consommation. Nous savons qu'il y a un besoin certain dans tout le Parc Naturel dans ce domaine. Qu'attendons-nous?

- Tourisme écologique : notre vallée est, pour l'instant, protégée de l'industrialisation et du bétonnage. Les gens viennent ici pour profiter de la nature, préservée et protégée. Notre vallée est belle, nous le savons. Le tourisme est une source importante d'emplois. Alors, faisons connaître notre vallée au lieu de faire fuir les touristes avec des éoliennes industrielles.

- Agriculture bio : contrairement aux élus, nous pensons qu'il y a encore une place pour l'agriculture, pour l'agriculture biologique, respectueuse des sols et de notre santé. Ça tombe bien, il y a un marché et une demande. Tout comme la santé naturelle, les activités de relaxation et de bien être. Ce sont des sources d'emploi et ces projets ne demandent qu'à être aidés pour démarrer, vivre et se développer.

Nous le voyons, il existe des solutions, et il y en a d'autres. Pourtant, que se passe-t-il aujourd'hui ? Rien. Et il ne se passe rien depuis des décennies. A qui la faute ? Les élus locaux sont responsables du marasme économique de notre vallée et du chômage. Ne nous laissons pas abuser par les éoliennes industrielles. Il existe d'autres solutions qui, elles, créeront des emplois et nous amèneront de l'argent, pas des mirages!

Saint-Etienne d'Albagnan : une délibération anti-Hurlevent !

A deux reprises déjà, le conseil municipal de St Etienne d'Albagnan a pris une délibération discriminatoire pour déterminer le prix de location de ses salles aux associations de la commune. Dans sa formulation, **seule** l'association HURLEVENT se trouve redevable d'un loyer. La première délibération a été annulée suite à notre intervention auprès des services préfectoraux. La nouvelle délibération est en cours d'étude à la préfecture. Une action judiciaire à l'encontre de la municipalité est probable...

-----Découper-----

Notre courriel : contact@hurlevent.org Notre site internet : www.hurlevent.org

PETITION ET ADHESION

NON AU MEGA EOLIEN INDUSTRIEL DANS LES AVANT-MONTS DE L'HERAULT

Sans que la population n'en soit informée, la construction d'une usine de production électrique éolienne est prévue depuis au moins 2 ans. La ZDE (Zone de Développement Eolien) s'étendra sur 18 km en ligne de crête, de Riols au Col Fumat (Olargues) en passant par Pardailhan, St-Etienne d'Albagnan, Ferrières-Poussarou, face à Notre-Dame de Trédos.

45 à 50 aérogénérateurs sont prévus (pour l'instant) pour une puissance totale de 100 Mégawatts.

Pourtant, l'éolien industriel n'a en France d'intérêt ni économique, ni social, ni énergétique, ni même écologique !

C'est pourquoi nous nous opposons à ce projet industriel démesuré et demandons une concertation de tous pour la mise en place de projets à taille humaine, par hameaux, par villages, utilisant d'autres énergies renouvelables (le petit éolien, le solaire, la biomasse, la géothermie et autres), qui, à la fois, serviront les citoyens et conserveront intact leur patrimoine.

La meilleure énergie est celle que l'on ne fabrique pas !

Je soutiens l'association HURLEVENT dans son action en signant la pétition

Je désire adhérer à l'Association Hurlevent en qualité de membre actif (cotisation annuelle de 10 €)
(1 bulletin par personne physique, recopier sur papier libre si nécessaire)

Nom et Prénom.....

AdresseCode postal.....Ville.....

Téléphone.....Courriel.....

Signature

Renvoyez à :

Association HURLEVENT

Hameau de Campels 34390 Saint-Etienne d'Albagnan

Tél : 04 67 38 02 28 - contact@hurlevent.org

Que fait-on des riverains ? On les sacrifie ? – suite

Les exemples malheureux sont monnaie courante. C'est pourquoi la Réunion des Associations Nationales de Sauvegarde du Patrimoine Bâti et Paysager, surnommé le "G8 du patrimoine et de l'environnement" demande à ce qu'on applique aux éoliennes la réglementation des sites classés et inscrits...

Vivre près d'une éolienne, c'est subir le bruit d'une centrifugeuse... Le ronronnement se mêle aux grincements des engrenages de l'appareil. Le bruit n'est pas permanent, mais son intensité et sa portée varient en fonction de l'orientation du vent et de la topographie des lieux...

L'Académie de médecine rappelle qu'à des intensités modérées, le bruit peut perturber le sommeil, entraîner des réactions de stress et se répercuter sur l'état général...

Extraits du Figaro Magazine du 08/02/2008

Culture et probité

(A propos de la table ronde du festival "Culturalité" à Prémian, août 2008)

La maîtrise ébouriffante dont a fait preuve M. Barthes pour nous vanter les qualités géographiques de sa commune a suspendu à ses lèvres le public présent à cette table ronde. L'intensité maximale de cet exposé a été atteinte lors de l'annonce de la proposition visant à inscrire Prémian à l'inventaire des plus beaux villages des Hauts Cantons. Subséquemment, le public présent a manqué défaillir.

La fête a malheureusement été gâchée par un étranger à la commune qui, sous prétexte de fréquentation touristique de la région, a évoqué le projet d'implantation d'éoliennes sur les crêtes des Avant-Monts. Intervention hors sujet puisque le thème retenu pour la table ronde avait pour intitulé : culture et paysage !

M. Barthes, assumant ainsi son rôle d'élus, a courageusement refusé de répondre aux questions posées, faisant ainsi une rare démonstration de cohérence et de probité politique.

Gageons que l'envergure personnelle acquise par notre élu lui permettra d'ambitionner, pour l'année 2009, la présence d'Interville au prochain festival "Culturalité" de Prémian...